

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 426-CE-3428**

concernant la nomination d'une membre à la sous-commission des études

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre-cent-vingt-sixième réunion tenue le jeudi 8 mai 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** le mandat et la composition de la sous-commission des études;

**ATTENDU** l'article 105 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres de la sous-commission des études;

**ATTENDU** l'appel de candidatures émis par le Secrétariat général;

**ATTENDU** le postes vacants à la sous-commission des études;

Sur proposition de Stéphanie Demers, appuyée par Vincent Bourgon,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame Johanne Lehrer, professeure au département de sciences de l'éducation, membre de la sous-commission des études pour un mandat de trois (3) ans débutant le 9 mai 2025 et se terminant le 8 mai 2028.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

## **COMMISSION DES ÉTUDES**

### **RÉSOLUTION 426-CE-3429**

concernant la nomination de trois membres au comité de la recherche et de la création

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre-cent-vingt-sixième réunion tenue le jeudi 8 mai 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** le mandat et la composition du comité de la recherche et de la création;

**ATTENDU** l'article 106 du *Règlement général* qui spécifie que la commission des études est l'instance statutaire responsable de la nomination des membres du comité de la recherche et de la création;

**ATTENDU** l'appel de candidatures effectué par le Secrétariat général auprès des professeures et professeurs;

**ATTENDU** les candidatures reçues au Secrétariat général;

**ATTENDU** les discussions en séance;

sur proposition de Stéphanie Demers, appuyée par Vincent Bourgon

### **IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** madame Sophie Bélair Clément, professeure à l'École des arts et cultures, ainsi que monsieur Aimé-Jules Bizimana, professeur au Département des sciences sociales et monsieur Drissa Sia, professeur au Département des sciences infirmières, en tant que membres du comité de la recherche et de la création pour un renouvellement de mandat débutant le 9 mai 2025, et se terminant le 30 septembre 2027.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 426-CE-3430**

concernant les modifications au calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2025-2026

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre-cent-vingt-sixième réunion tenue le jeudi 8 mai 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** l'article 6 du *Règlement général 1* de l'Université du Québec : Le calendrier universitaire;

**ATTENDU** l'article 4 du *Règlement des études de premier cycle* et l'article 1.7 du *Règlement des études de cycles supérieurs* de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

**ATTENDU** le projet de modification du calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2025-2026 (annexe 1);

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Simon Beaudry, appuyée par Vincent Bourgon,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'adopter les modifications au calendrier universitaire pour l'année 2025-2026 telles que présentées dans l'annexe 1, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 426-CE-3431**

concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2026-2027.

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre-cent-vingt-sixième réunion tenue le jeudi 8 mai 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** l'article 6 du *Règlement général 1* de l'Université du Québec : Le calendrier universitaire;

**ATTENDU** l'article 4 du *Règlement des études de premier cycle* et l'article 1.7 du *Règlement des études de cycles supérieurs* de l'UQO concernant le calendrier universitaire;

**ATTENDU** le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2026 - 2027 (Annexe 1);

**ATTENDU** les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Chantal Déry,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration d'adopter le calendrier universitaire pour l'année 2026-2027;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

**RÉSOLUTION 426-CE-3432**

concernant l'avis de la commission des études au conseil d'administration pour l'attribution du titre de professeur émérite

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre-cent-vingt-sixième réunion tenue le jeudi 8 mai 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** l'intérêt pour l'UQO de reconnaître officiellement la contribution de professeurs qui prennent leur retraite après avoir connu une carrière exceptionnelle;

**ATTENDU** la création de la distinction de « professeur émérite »;

**ATTENDU** la recommandation du comité de l'éméritat;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la réussite;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Murielle Laberge, appuyée par Stéphanie Demers,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au conseil d'administration l'octroi du titre honorifique « professeur émérite » à [ sous embargo]

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

**RÉSOLUTION 426-CE-3433**

concernant le dossier d'évaluation périodique du programme de baccalauréat en génie électrique (7543)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre-cent-vingt-sixième réunion tenue le jeudi 8 mai 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO;

**ATTENDU** le calendrier octennal d'évaluation périodique des programmes de l'UQO;

**ATTENDU** le dossier d'évaluation périodique du baccalauréat en génie électrique (7543) (annexe 1);

**ATTENDU** la résolution 2025-CMG-001 du conseil de module de l'ingénierie du 13 mars 2025 concernant l'approbation du rapport d'évaluation du baccalauréat en génie électrique (7543) et les recommandations qui en découlent (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution 164X-SCE-369 de la sous-commission des études tenue le 7 avril 2025, laquelle confirme que le dossier d'évaluation périodique du programme de baccalauréat en génie électrique (7543) satisfait les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'UQO et recommande à la commission des études de recevoir le dossier (annexe 3);

**ATTENDU** les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Pascal Sergent,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECEVOIR** le dossier d'évaluation périodique du baccalauréat en génie électrique (7543);

**D'INVITER** le conseil de module de l'ingénierie à donner suite, au cours des douze prochains mois, aux recommandations contenues dans le dossier d'évaluation.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

**RÉSOLUTION 426-CE-3434**

concernant le projet de modification du DESS en criminologie clinique (1640)

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre-cent-vingt-sixième réunion tenue le jeudi 8 mai 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** la résolution 414-CE-3351 de la commission des études du 4 avril 2024 concernant le dossier d'évaluation périodique du DESS en criminologie clinique (1640) (annexe 1);

**ATTENDU** le projet de modification du DESS en criminologie clinique (1640) (annexe 2);

**ATTENDU** la résolution UQO-CPCC\_25-02-14\_2.0 du comité de programmes de deuxième cycle en criminologie du 21 janvier 2025 approuvant le projet de modification du DESS en criminologie clinique (1640) (annexe 3);

**ATTENDU** la résolution 292-DPP-2051 de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie du 17 mars 2025 adoptant les descriptifs des nouveaux cours et des cours modifiés (annexe 4);

**ATTENDU** la résolution 164X-SCE-370 de la sous-commission des études du 7 avril 2025 recommandant à la commission des études l'approbation du projet de modification du DESS en criminologie clinique (1640) tel que présenté (annexe 5);

**ATTENDU** les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Chantal Déry,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de modification du DESS en criminologie clinique (1640) tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet

**RÉSOLUTION 426-CE-3435**

concernant le projet de modification de l'article 7.4 du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*

---

adoptée par la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre-cent-vingt-sixième réunion tenue le jeudi 8 mai 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché, à la salle Jean R. Messier au local E-2300, et en visioconférence.

**ATTENDU** le *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs*;

**ATTENDU** le nombre croissant de personnes étudiantes inscrites dans les programmes de maîtrise et le faible nombre de professeures régulières et professeurs réguliers dans certains secteurs disciplinaires;

**ATTENDU** la nécessité d'offrir un encadrement de qualité aux personnes étudiantes;

**ATTENDU** le triptyque de modification du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs* (annexe 1);

**ATTENDU** les résultats du vote électronique des membres du comité d'habilitation lors de la consultation par courriel du 4 avril 2025 concernant la modification de l'article 7.4 du Cadre (annexe 2);

**ATTENDU** les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Bourgon, appuyée par Christian Lacelle,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de modification du *Cadre institutionnel pour l'habilitation à la direction et à la codirection aux études de cycles supérieurs* tel que présenté;

**D'APPLIQUER** cette modification dès le trimestre d'été 2025.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Original signé par :*

---

La secrétaire générale,  
Me Sophie Ouellet